

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

I. DIAGNOSTIC PARTAGE SUR L'ECOLE ET ANALYSE : Mercredi 03 décembre 2003 de 9h00 à 12h00

1. REMARQUES PRELIMINAIRES :

- Présentation de la cellule animatrice :
 - M. Henry représentant des parents d'élèves de la FCPE
 - Mlle Dufflo, Mlle Couzinier, M. Wolf professeurs
 - Mme Oswald, M. Nicolini secrétaires de séance
 - M. Wolf: vidéoprojection et commentaires de l'évolution présentée essentiellement sous forme de tableaux graphiques
- Rappel des thèmes proposés et mode de choix :
 - 22 sujets de réflexion avancés par la commission Thelot pour débattre de l'Ecole de demain
 - Le travail a dû être fait dans l'urgence, vu les délais accordés.
 - Dans une période difficile et chargée (conseils de classe, préparation du 1^{er} brevet blanc, etc....) il n'a pas été possible à tout le monde de se pencher véritablement sur les différents thèmes
 - Le travail de prospection a néanmoins pu être mené à son terme et 3 thèmes ont pu être choisis qui avaient particulièrement retenu l'attention de l'équipe pédagogique. Ces 3 thèmes seront abordés en autant de groupes au cours de la seconde phase du débat
 - Thème N° 1 : "Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?"
 - Thème N° 2 : "Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?"
 - Thème N° 3 : "Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?"

2. INTRODUCTION :

A. Rappel de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 :

Chapitre 1 : le Droit à l'Education article 3 : "La Nation se fixe comme objectif de conduire d'ici 10 ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du Certificat d'Aptitude Professionnelle ou du Brevet d'Etudes Professionnelles et 80% au niveau du Baccalauréat". "Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre ses études afin d'atteindre un tel niveau...".

Référence: l'Etat de l'Ecole N° 13 octobre 2003

* graphiques 1 page 32 + 2a + 2b + 3

* graphiques 4 + 5 + 6

Chapitre 2 : le Droit à l'éducation article 2 : "Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine, le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande. L'accueil des enfants de 2 ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne".

* graphique 7

Dans le préambule de la Loi de 1989 il est écrit : "L'éducation est la première priorité nationale. Le Service Public de l'Education est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribuera à l'égalité des chances".

* graphiques 8 + 9

B. Organisation de la matinée et proposition de constitution de 3 groupes de réflexion en fin de demi-journée :

- Est posée d'emblée la question des conditions de déroulement d'un tel débat et mis en avant le scepticisme par rapport à la prise en compte des avis émis
- Est soulignée ensuite l'impossibilité matérielle de lire le rapport de 148 pages mis à "notre" disposition
- Est livrée l'impression générale de devoir débattre dans l'urgence : débattre sur l'Avenir de l'Ecole dans l'urgence est impensable, d'autant que la nouvelle Loi d'Orientation qui doit en découler et qui est prévue pour la fin 2004 engagera les 15 années à venir.
- Enfin on déplore que les 22 propositions soient déjà le fruit d'un certain travail accompli en amont sans aucune concertation préalable ce qui constitue déjà un choix des orientations qu'on veut donner au débat

C. Présentation sommaire de l'évolution du collège et rappel des grands points de la loi "Jospin" de 1989 :

- a) Loi d'orientation occultée dans le débat : énoncé des grands objectifs et des différents droits, notamment le droit à l'Education
- b) Evolution du Collège :
 - Unification: personnel - filières - contenus
 - Création de cycles
 - Collège unique mais avec possibilité de scolarisation différenciée : 4^e AS, 3^e Insertion, 3^e TECHNO ... le Collège n'est pas uniforme
- c) Le Collège en Europe :
 - Quelques différences avec les pays voisins
 - A-t-on des évaluations comparatives avec les systèmes scolaires étrangers et comment se situe la France ?
 - Qu'évalue-t-on au fait ? résultats scolaires ? rythmes scolaires ? ...?
 - Classement honorable d'après les études effectuées en particulier selon les données du programme international de l'OCDE, année 2000
 - Consultation des indicateurs graphiques pour établir un bilan = Mise en relation avec les objectifs de la Loi de 89 (cf brochure "Ouvrir le débat national sur l'avenir de l'école").

3. DEMARCHE ADOPTEE POUR ETABLIR LE BILAN :

- Consultation des indicateurs graphiques pour établir un bilan = Mise en relation des graphiques du document officiel avec les objectifs de la Loi de 89 (cf brochure "Ouvrir le débat national sur l'avenir de l'école")
- A. 1^{er} objectif : le DROIT à L'EDUCATION : Chapitre 1 - article 3 : Conduire l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau CAP ou BEP et 80% au niveau du Baccalauréat
 - Objectif approché en 95 puis stagnation
 - Quel objectif la nouvelle loi va-t-elle fixer ?
 - Pourquoi persiste-t-on à vouloir emmener de plus en plus d'élèves au niveau du BAC alors que les besoins économiques ou (et) que les aspirations individuelles sont souvent différentes ?
 - Notre système est-il élitiste ?
 - Importance de l'art 1: le DROIT à l'Education. Mais comment faire du Collège Unique un Collège Pluriel ?
 - Notre système est trop hypocrite. Que faire des élèves en échec scolaire pour leur redonner le goût de l'école en leur proposant "**autre chose**" ou "**un autre système** ?"
 - Il faut pouvoir accéder à des paliers intermédiaires de formation.
 - 1. Evolution : Progrès et insuffisances :
 - Constat : déficit des sorties sur les hautes qualifications. Citation de Christian Forestier extraite de la Lettre de l'Education: "On forme bien trop peu de personnes très qualifiées et trop de personnes de faible qualification..." = les diplômés de niveau CAP-BEP sont trop nombreux.
 - Accès à l'Enseignement Supérieur selon l'origine sociale des élèves : les graphiques ne plaident guère en la faveur des origines sociales modestes
 - Chefs d'entreprises, cadres, ... 50 à 80%
 - Ouvriers: 10 à 30%
 - L'objectif de la Loi de 89 mener 80% d'une classe d'âge au niveau BAC et faire disparaître les sorties sans qualification doit être maintenu car, comme l'indique Christian Forestier, président du Haut Conseil de l'Evaluation : "En France, le risque de chômage est bien plus élevé pour les sans-diplôme que dans d'autres pays développés". Par ailleurs, les études de besoins d'avenir de la société française, selon le bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE), révèlent nettement la nécessité d'élever le niveau de qualification. De l'avis même du Haut Conseil de l'Evaluation, on forme trop peu de personnes très qualifiées et, globalement trop de personnes de faible qualification. Or dans tous les secteurs d'activité, la qualification des emplois s'élève.
 - En outre, aucune qualification ultérieure ne peut être sérieusement construite sur une formation initiale insuffisante
 - La possession d'un diplôme élevé permet des évolutions grâce à la formation continue. Il faut aussi développer cette dernière. Les entreprises peuvent contribuer à la formation continue, mais le Service Public doit garder la maîtrise de la formation initiale et continue.
 - LECTURE: 7% en grande difficulté à la fin de la scolarité obligatoire (illettrisme)
 - Que peut-on proposer à ces élèves ?

- Que pourrait-on mettre en place en amont : Maternelle ? Primaire ?
- C'est à nous de trouver des remèdes pour pallier ces déficits, combler ces lacunes
- Importance de l'Ecole Maternelle et de l'accueil dès l'âge de 2 ans, surtout des enfants de milieux défavorisés. Il faut aussi donner les moyens aux réseaux d'aide (RASED) pour fonctionner correctement, moyens en personnel qualifié notamment.
 - 20% des postes sont occupés actuellement par des personnels non formés spécifiquement à ces tâches
 - les parents d'élèves rappellent que, dans un passé récent, les postes RASED du secteur de Puttelange n'étaient pas pourvus et ce plusieurs années consécutives.
- Ce pourcentage (lecture) correspond au pourcentage des sorties sans diplôme. Il faudrait faire le point en classe de 5^e et redonner la possibilité d'intégrer une classe de 4^e techno.
 - Même les jeunes avec qualification ne trouvent pas forcément du travail
 - Les exigences du monde du travail sont plus fortes, plus pointues
 - Est-ce que le seul fait d'être en possession d'un diplôme qualifie ?
 - La vraie qualification s'acquiert sur le tas : relativité de la qualification. Pourquoi ne pas donner la chance à certains ?
 - Il faut souligner les très fortes exigences pour des métiers qui autrefois réclamaient un niveau de compétence nettement inférieur. (ex.: esthéticienne)
 - Il y a trop de CAP et de BEP qui ne servent à rien
 - Est également soulevé le problème du partenariat Ecole - Entreprise
 - Il faut redéfinir le contenu de la formation initiale : c'est à l'entreprise de s'appuyer sur elle
 - Il faut plutôt orienter la formation dans le sens "**apprendre à apprendre**" pour que le "formé" puisse s'adapter à la conjoncture
 - On évoque alors le problème de la mobilité des élèves pour suivre des formations "hors secteur" (problèmes de transport, problèmes culturels et financiers etc...)
 - Mise en relation de l'origine sociale et du choix des filières d'enseignement supérieur : les étudiants d'origine modeste choisissent de préférence les formations dispensées sur le secteur. C'est souvent un problème de moyens. Absence d'un statut d'étudiant et paupérisation.

2. Moyens mis en œuvre : évolution pour atteindre les objectifs

*Analyse du graphique mettant en relation le nombre d'élèves par professeur

- ❑ Ces chiffres ne reflètent pas la réalité vécue par les enseignants dans leurs classes. Le choix de ce graphique est contestable car les chiffres ne tiennent pas compte des temps partiels par exemple
- ❑ Les chiffres sont justes, mais la réalité du terrain est différente : l'indicateur n'est pas fiable
- ❑ Il n'aurait pas fallu livrer ces chiffres sans commentaire explicatif
- ❑ L'évolution du nombre moyen d'élèves par classe est plus proche de notre vécu

B. 2^e objectif : le DROIT à L'EDUCATION : Chapitre 1 - article 2

- ❑ Loi de 89 : "Précocité de scolarisation = gage de réussite future"
- ❑ importance de l'accueil des enfants issus de milieux défavorisés dès l'âge de 2 ans. Nécessité de structures correctes pour accueillir ces enfants
- ❑ l'Administration ne tient pas compte des chiffres d'enfants de 2 ans pour ouvrir une classe. L'accueil des 2 ans est souvent fonction des places disponibles
- ❑ il faudrait rendre l'école obligatoire de 2 à 16 ans. Les moyens suivraient alors

C. Coût de l'Education et dépenses d'Education : (cf budget)

- ❑ Dans le préambule de la Loi de 89 il est écrit : "L'Education Nationale est la première priorité nationale".
 - * projection d'un graphique sur les dépenses par élève
- ❑ La part du budget de l'Education est pourtant en baisse par rapport au P.I.B. depuis 96
- ❑ Stagnation voire diminution des dépenses depuis 3 années
- ❑ Manifeste inquiétude par rapport au budget 2004
- ❑ On fait remarquer qu'il existe de nouveaux besoins dans le Primaire (effectifs en hausse d'environ 50 000 élèves). Pour 2004 : transferts de postes du Collège vers le Primaire. Les conséquences s'en feront sentir lorsqu'en janvier on examinera la dotation horaire du collège de Puttelange

- Il faut se donner les moyens financiers pour réussir = augmenter la part du budget de l'Education Nationale/P.I.B.

D. Mise en rapport avec la situation locale :

- Au collège les C.S.P. défavorisées sont les suivantes sur les 3 dernières années : 2000/2001 : 67% - 2001/2002 : 69 % - 2002/2003 : 68 % Ces chiffres sont élevés par rapport aux moyennes académiques et nationales. De plus sur le plan académique comme sur le plan national, on note une nette diminution sur les 3 dernières années alors qu'au collège de Puttelange on note une stagnation. On ne tient pas assez compte de la fragilisation de la population du secteur de Puttelange. Un reclassement s'imposerait.
- Les résultats aux tests nationaux à l'évaluation à l'entrée en 6^e font apparaître (et cela depuis des années) un taux de réussite nettement inférieur au taux national
- Et pourtant on enregistre un taux de réussite au brevet plus qu'honorable (supérieur aux taux académiques et nationaux)
- Le taux d'entrée en 2^{de} a lui aussi légèrement augmenté et est plus en conformité avec le taux académique. Mais on déplore un manque de réussite certain en classe de 2^{de}. D'où se pose la question de savoir si les élèves sont "culturellement" préparés à la seconde ?
- Est aussi avancé le problème de l'accompagnement des élèves pour aboutir et s'adapter aux filières souhaitées
- Quelles sont les solutions pour les C.S.P. ?
- Est soulevé ensuite l'épineux problème de l'aide effective des parents (souvent dépassés par le niveau et les exigences des programmes)
- Quelle doit être l'aide apportée par les parents ? aide dans les devoirs ou simple contrôle du travail effectué ?
- Ont encore été abordés : la notion d'"aide", l'absence de soutien scolaire à la maison pour certains enfants, l'éventuelle et souhaitable formation des parents et d'autres facteurs défavorisants comme la perte d'autorité familiale ...
- L'aide des parents ne peut être que limitée par manque de compétence dans le domaine des savoirs et sur le plan pédagogique
- Il faudrait donner aux Fédérations de Parents d'Elèves les moyens de remplir leur rôle de vrais partenaires de l'Education

E. En conclusion : Quelques réflexions d'élèves ayant participé au débat

- Il faudrait que certains parents s'investissent plus, c'est-à-dire nous aident davantage
- Il y a des élèves qui viennent au collège sans but
- Il y a des élèves qui se positionnent déjà dans une perspective de chômage

II. **LES SUJETS PROSPECTIFS : Jeudi 04 décembre 2003 de 17h00 à 19h30**

➤ Thème N° 1 : "Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? "

□ Hors du collège :

- L'Etat doit être plus ferme et soutenir ses personnels
- Aujourd'hui nous sommes dans une société procédurière où chacun veut faire valoir ses droits, mais sans connaître vraiment ses devoirs
- **Il est nécessaire de redonner une valeur aux interdits**
- Nous vivons dans une société de consommation et certaines familles "consomment" de l'école. Il est nécessaire de définir les droits certes, mais aussi les devoirs de chaque citoyen
- **Les enfants ont besoin d'autorité et de cadre pour s'épanouir**
- Or on constate que des parents démissionnent et ne s'occupent guère de leurs enfants
- Pour les élèves l'avenir est parfois flou. On leur demande des efforts à l'école pour leur assurer leur avenir professionnel notamment, mais la réalité économique est beaucoup plus difficile et parfois plus subtile
- Même s'il a toujours existé, il semble que le choc des générations soit plus dur aujourd'hui
- Certaines familles règlent leurs comptes avec l'école au travers de leurs enfants et ne soutiennent pas les décisions scolaires. Leur regard sur l'école est très négatif
- Absence d'un Comité Local de Sécurité
- **Il est nécessaire que tous les adultes adhèrent aux mêmes valeurs** pour être pertinents auprès des enfants.

□ Dans l'école :

- **L'école ne doit pas se substituer à la famille : l'éducation des enfants à l'école devrait être le prolongement du travail des parents**
- Mais l'école peut être un lien entre les instances médicales et psychologiques et les parents qui demandent de l'aide

- **Il est nécessaire de redéfinir les missions et les rôles de chaque adulte**, sans nécessairement cloisonner : parents d'abord, professeurs, éducateurs, médiateurs, ...
 - **Il faut davantage de personnels dans et aux abords des établissements scolaires** : surveillants, CPE, infirmières, assistantes sociales, assistant d'éducation, gendarmerie, ...
 - Le lien entre ces personnes doit être renforcé
 - Il est nécessaire également de rendre l'établissement attractif : foyer, CDI, clubs ...
 - Les petits effectifs de classe (seuil de 24 élèves à ne pas dépasser) optimisent cet accueil et rendent les enseignements plus efficaces
 - Les emplois du temps doivent être équilibrés et bien conçus
 - La psychologie de l'enfant devrait être abordée dans tous les IUFM
 - L'autorité est plus ou moins naturelle : la formation est indispensable
 - Le soutien du chef d'établissement pour son personnel doit être fort, de même le chef d'établissement doit être soutenu par sa hiérarchie plutôt que de vouloir préserver une bonne réputation et par là minimiser les événements
 - Dans un établissement, la cohérence des sanctions doit être totale pour donner un **cadre unique et strict** à l'élève
 - L'enfant doit comprendre que les regards se croisent et si celui de la famille est le même, c'est encore plus efficace (= prévention)
 - Pour être efficace, la sanction doit être proportionnelle à la faute commise. Elle doit aussi être expliquée, afin que l'élève en comprenne le sens. Elle ne doit cependant pas être discutée.
- Au sein de notre collège : Le lien entre les acteurs de l'établissement est permanent
- Les fiches de suivi de classe, et ensuite individuelles si nécessaire, avec commission de vie scolaire, sont des moyens efficaces pour cadrer les élèves
 - Attention cependant : si les heures de retenue sont trop nombreuses, elles ne sont plus efficaces
 - L'association des parents d'élèves est constructive dans notre établissement mais elle ne touche pas suffisamment de parents
 - Une infirmière (30%) et un CPE complètent les effectifs d'encadrement et la présence de plus d'adultes dans le collège produit un effet bénéfique sur le comportement des élèves
 - Cette présence est indispensable et devrait être généralisée et pérennisée.
 - Le CESC permet d'établir des relations avec différents intervenants extérieurs (gendarmes, sage femme, conseillère d'orientation... chacun sensibilisant les élèves dans son domaine) et met en place un vaste travail de prévention des conduites à risques.
- Thème N° 2 : "Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? "
- Quelques réflexions d'élèves en préambule :
- Le professeur doit faire aimer à ses élèves le message qu'il veut faire passer : il doit être un peu "comédien"
 - Il doit croire lui-même en son enseignement avant de motiver les élèves il faudrait qu'il soit lui-même motivé".
 - Le professeur doit intéresser l'élève à son évaluation : à tout le moins définir les champs de l'évaluation et s'y tenir
 - Augmenter les travaux en groupes
 - Le professeur ne doit pas confondre vie privée et vie professionnelle
- Ouverture :
- Lecture du document d'accompagnement
 - Définition du sujet
 - Etat des lieux
 - Questions possibles
 - Pas de question supplémentaire dans un premier temps
 - Présentation du débat
 - Importance des programmes : par qui sont-ils faits ? quel est leur but ? quelle est notre attitude face à ces programmes ?
 - Pédagogie différenciée
 - Conditions de travail : lien entre la taille des classes d'une part, la motivation et le travail des élèves d'autre part : leur goût de l'effort par rapport au travail
- Débat :
1. Les programmes : de l'avis général : "ils sont trop chargés"
 Que signifie "**respecter le programme** ?" ... acquérir une multitude de savoirs ou privilégier le savoir faire ?
Elève : perte de temps en début d'heure pour vérification signatures, devoirs, ...

Professeur : d'accord avec l'élève... problème de l'effort non fourni (élèves à qui on ne peut pas faire confiance). Il faudrait souvent passer encore plus de temps sur la leçon. Problème de l'évaluation finale. Certains élèves n'auront pas appris, donc mauvais résultats ! Doit-on rester sur un chapitre parce que certains n'ont pas appris ? pas compris ? On est souvent pris par le temps, la leçon est faite de manière accélérée, on passe outre le "savoir faire"... Mais quelle est la solution ?

Professeur : mise en garde par rapport à la notion de "perte de temps" Elle est relative... Certains élèves ont besoin de plus de temps ... D'où grande question sur la répartition horaire... En français par exemple, il faudrait des séances de 1h30 (idem pour les matières où il faut sortir du matériel)

Professeur: oui pour la rallonge des cours mais cela suscite un autre problème : celui de l'attention des élèves. Un élève n'est déjà pas humainement capable de rester attentif une heure entière... alors 1h30 !!!

Elève : 4h d'étude par semaine... Pourquoi ne pas rajouter des heures de cours ?

Professeur : problème de moyens et de gestion (salles, professeurs...) Mais ces heures pourraient constituer le moyen pour exploiter d'autres structures (CDI par ex.)

Professeur : (pour en revenir aux programmes) : les alléger et laisser, en plus, une certaine liberté au professeur pour le compléter

Avis différents selon les professeurs : programme national identique !

Remarque: le programme a été fait pour un certain nombre d'heures d'enseignement de la discipline par semaine. Depuis, restriction du nombre d'heures par matière mais les programmes n'ont pas été allégés pour autant ! De plus, il faut arrêter de réduire le volume horaire pour rajouter d'autres disciplines !!!

Conclusion : les programmes devraient s'adapter au volume horaire ou inversement.

Elève : programme non fini en 6^e, donc difficultés en 5^e, lacunes ... Il faudrait trouver un moyen de terminer le programme.

Professeur : pourquoi pas un tronc commun puis choix entre plusieurs thèmes et c'est le professeur qui choisit. (25 h de programme commun + 11 h de programme libre) Mais toujours en gardant le même volume d'heures et ainsi alléger le programme. Attention à ne pas faire que les exigibles... c'est trop peu !

Alternative : revoir la continuité des programmes (6^e - 5^e - 4^e - 3^e - 2^{de})

Professeur : expérience : une partie en leçon par le professeur et l'autre partie sous forme d'exposés des élèves (assez bonne réussite)

2. Une pédagogie différenciée : Les IDD sont-ils une perte d'heures dans la discipline ? Quelle est la véritable pertinence de ces activités ? ... pour les élèves ? ... pour les professeurs ? ...

Question aux élèves : certains pensaient que c'était un cours à part entière et non des recherches qu'ils devaient effectuer eux-mêmes

Question: Que faire ? Quelle est notre crédibilité par rapport aux IDD si nous les arrêtons 2 ans après les avoir commencés ?

Professeur : dans un autre collège, positif pour les élèves en difficulté ! Ce serait donc intéressant de continuer.

Professeur : les IDD sont une bonne chose, mais il faudrait disposer de moyens supplémentaires et ne pas prendre sur les horaires d'autres matières.

De l'avis unanime, les groupes IDD sont beaucoup trop importants. Solution: réduire les effectifs

Grande question : faut-il vraiment changer la manière d'enseigner (parcours diversifiés ...) ? Pourquoi ne pas transformer ces heures en heures de soutien pour les élèves en difficulté ?

D'où la question de la structure ayant déjà existé : le 3^e d'insertion. Il faudrait revaloriser ces classes.

Professeur : (ayant déjà expérimenté cette structure) : ce ne sont pas des élèves faciles, mais le travail y est extrêmement gratifiant. Ce sont donc des classes utiles.

Les IDD restent toutefois un bon moyen d'évaluer l'investissement des élèves d'une part et une incitation au travail autonome d'autre part. Ils ne sont donc ni totalement inutiles ni superflus.

3. Des conditions de travail :

Avis général : Plus il y aura d'élèves dans les classes, plus il y aura perte de temps en début d'heure pour les vérifications ponctuelles. Les classes de 6^e fonctionnent bien cette année grâce à leur effectif réduit. En langue, les professeurs concernés préconisent des groupes de 15 élèves au maximum. Dans les disciplines expérimentales : groupes dédoublés. C'est loin d'être le cas par faute de moyens. On ne connaît pas encore la DGH pour 2004-2005. Ne risque-t-on pas une diminution de la dotation entraînant des suppressions de postes ? Aura-t-on les moyens d'autre part de poursuivre les IDD ?

Elève : les classes sont trop hétérogènes

Professeur : cette différence de niveau devrait avoir un effet d'entraînement : les bons élèves devraient aider les élèves en difficulté, ils doivent accepter de partager.

Elève : le métier d'enseignant n'est pas un métier facile !

Professeur : surtout face à des élèves non motivés. Ce sont eux qui posent problème (pas ceux qui sont en difficulté mais qui essaient !) C'est pour cela qu'il vaut mieux les intégrer dans un groupe hétérogène, ils se sentent moins exclus.

Elève : problème d'investissement des élèves moins bons dans un groupe de bons élèves

Professeur : les bons élèves sont également "bons" parce qu'ils ont trouvé un sens à leur travail... ils n'ont donc pas besoin de motivation en premier !

Professeur : (pour en revenir à l'insertion et aux classes technologiques) : il faudrait revaloriser ces classes... y envoyer des élèves qui choisissent ces structures (pas en faire des classes "poubelles") Mais comment valoriser ces classes ?

Professeur : mise en garde à la notion de "volontariat"... Certains élèves choisissent ces orientations pour en faire le moins possible ! Ces classes doivent rester des classes pour élèves en difficulté qui ont envie de réussir : il ne faut donc plus y accepter des élèves non motivés qui perturbent le travail des autres !

Elève : problème d'orientation. Ne sont pas assez informés. Qui doit les informer ?

Professeur : c'est à l'élève de faire l'effort de chercher et de **se prendre en main** (on est au cœur du problème !)

Elève : Plus de devoirs à la maison que d'interrogations en classe... Pourquoi ?

Professeur : permettre des échanges entre élèves... échanges entre parents et enfants ...

Professeur : en réalité l'échange se fait rarement ! Ceux qui n'y arrivent pas baissent rapidement les bras et laissent les autres faire.... Toujours le même problème : EFFORT !!! Dès qu'il y a obstacle, arrêt de l'effort. Mais il reste toujours des élèves en difficulté.

Question : les professeurs doivent-ils être plus sévères envers les élèves en difficulté ? L'école est-elle encore une priorité pour ces élèves ? Trop d'activités parallèles...

Elève : pourquoi ne pas faire recopier systématiquement la leçon aux élèves qui ont une note inférieure à 10/20 ?

Professeur : punition pour les élèves qui essaient mais pas pour les autres ! Toujours le même problème !

Elève : Et la colle du samedi matin ?

Professeur : idem ! La sanction systématique est-elle vraiment une solution ? Sert-elle de motivation ? ... Non !

Professeur : la solution serait peut-être de valoriser ce que ces élèves savent faire (interdisciplinarité) : concertation des professeurs ...)

Professeur : le décloisonnement n'a rien changé aux problèmes des élèves en difficulté ! ... au contraire !!!

Professeur : demande des élèves pour des cours de grammaire...

Question : Travaille-t-on pour les élèves ou pour les gens qui font les instructions officielles ?

Elève : exprime le regret de ne pas participer davantage à l'élaboration du cours

Professeur : le fait que l'élève soit acteur du cours est plus motivant. Système souvent exploité mais pas toujours ... faute de temps.

□ Le redoublement :

Elève : le redoublement n'est utile que pour l'élève qui le demande

Professeur : dans la majorité des cas, les propositions vont dans ce sens. Mais on peut parfois se tromper.

Professeur : pourquoi y a-t-il encore refus des élèves ? pourquoi le redoublement est-il encore synonyme de "honte ?"

Professeur : système très compliqué ... problème de l'âge, des effectifs, ...

Professeur : pourquoi élève du primaire en grande difficulté ? Il faudrait prendre le problème des lacunes et difficultés à la base, au primaire (dès le CP) ! De plus, sections spéciales (SEGPA ou autres) et ne voir avec ces élèves que les exigibles.

□ Rôle et place du professeur en conseil de classe du 3^e trimestre ?

Professeur : "On brasse trop d'air pour rien" Les choses sont planifiées d'avance parce qu'il faut des statistiques !!! Quel est alors le sens de notre présence ? Pourquoi alors ne pas faire venir des parents, des proviseurs de lycées ? Le conseil du 3^e trimestre est hypocrite et frustrant ! A quoi servent les notes ? A quoi servons-nous ? ... puisqu'il y a des commissions d'appel qui font "passer" des élèves qui avaient été "jugés redoublants" il faudrait savoir : Soit nous avons les compétences de faire passer un élève ou non, soit on nous remplace par un ordinateur... !!! Nous perdons alors toute notre crédibilité ! Puisque les parents disent trop souvent à leurs enfants : "Ce n'est pas grave... nous ferons appel". Solution de facilité ! Après si les élèves sont mal orientés, c'est de la faute, bien entendu, du professeur ! Pourquoi ne pas envisager la signature d'un contrat avec les parents et les élèves après la commission d'appel ?

Professeur : Pourquoi ne pas créer plus de postes ? Le problème du manque de moyens est un faux problème puisque l'argent revient tôt ou tard à l'Etat (impôts ...) ?

- Les rythmes scolaires :
 - Réduire les vacances d'été
 - Réduire les journées
 - Réduire les effectifs
 - Réduire les programmes
- Observation : Incident à noter dans ce groupe durant le déroulement du débat. Deux dames se sont mêlées au débat et ont voulu imposer un sujet de leur choix. L'animateur a eu du mal à leur faire quitter les locaux. Un rapport sur cet incident a été adressé à M. l'IEN en charge de l' AIS à l'Inspection Académique de la Moselle.
- Thème N° 3 : "Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?"
 1. Le français et les mathématiques sont les deux compétences transversales fondamentales
 2. Les savoirs à l'issue du cycle élémentaire :
 - Français : lire, écrire, comprendre des textes adaptés
 - Mathématiques :
 - Maîtriser la numération dans \angle et D
 - Maîtriser les techniques opératoires : $+ / - / \times / \div$
 - Savoir évaluer des grandeurs
 - Résoudre des problèmes simples
 - Informatique : B2i niveau 1
 - Culture générale minimale : Histoire/Géo - Sciences - Musique - EPS
 - Savoir être :
 - Respect de soi et des autres
 - Respect des consignes
 3. Les savoirs à l'issue du Collège :
 - Trouver une structure d'intégration au Collège pour les élèves en difficulté : CM3
 - Petits effectifs
 - Horaires allégés : français et maths
 - En règle générale :
 - Alléger les programmes
 - Les recentrer sur l'essentiel
 - Enseigner différemment
 - Retour de certaines activités manuelles : cuisine, bricolage ... pour réinvestir les acquis et découvrir de nouveaux concepts
 - Avoir pratiqué 2 langues étrangères
 - Favoriser la liaison Primaire / Collège et la liaison Collège / Lycée.

III . TROIS PRIORITES POUR L'ECOLE :

1. Il est nécessaire de redonner une valeur aux interdits, les élèves ayant besoin d'autorité et de cadre pour s'épanouir
2. Des programmes moins chargés face à des effectifs moins lourds dans le cadre d'une pédagogie différenciée nécessitant le travail en équipe et incluant une concertation institutionnalisée, devraient permettre à chacun la réussite.
3. Aucun élève ne devrait arriver au collège sans les compétences de base en français (lire, écrire et comprendre un texte) et en mathématiques (maîtrise des 4 techniques opératoires, savoir évaluer des grandeurs et résoudre des problèmes simples).

IV. CONCLUSION : La grande question qui clôture le débat est la suivante :

"Serons-nous écoutés ?"

Compte rendu rédigé le 16/12/2003 par M. Jean-Hugues ROMANG Principal du collège Jean Baptiste EBLE de PUTTELANGE aux LACS d'après les rapports qui lui été remis ce jour par les secrétaires des différents groupes de travail et de réflexion..

Il a été lu et vérifié par le collège des personnes qui ont animé les différents débats.